



Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du VENDREDI 26 NOVEMBRE 2021

République Française

L'an deux mille vingt et un, le vingt-six (26) novembre, les membres du Conseil Municipal de la Commune de VIVEROLS, se sont réunis à 20H30 à la salle de la Mairie 63840 VIVEROLS ; sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Marc JOUBERT, Maire, le 19 novembre 2021, conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La réunion s'est tenue sous la présidence de Monsieur Marc JOUBERT, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

BICHELONNE Pascale, BOSVERT Armelle, CHAUVE Robert, COUBLE Colette, HAUTEVILLE Cyril, JOUBERT Marc, MONNIER Gaétan, PICARD Eric, PORTENEUVE Fabien, RICHARD Claire.

ÉTAIT ABSENT MAIS REPRÉSENTÉ :

DIBON Marc ayant donné procuration à PICARD Eric

Secrétaire de Mairie :

PELIN Florence

Secrétaires de séance :

HAUTEVILLE Cyril et BICHELONNE Pascale

Monsieur Marc JOUBERT, Maire, ouvre la séance.

Informations diverses :

1/ SALLE DU CONSEIL

Monsieur le Maire demande à l'assemblée son accord pour transférer le lieu de réunion du conseil à la salle des associations.

Motifs : la salle des associations est adaptée pour accueillir l'ensemble du conseil ainsi que le public dans les meilleures conditions et afin de respecter les distanciations sociales liées notamment à la crise sanitaire actuelle. L'ensemble du conseil approuve cette décision.

Une délibération sera préparée afin d'acter le changement de lieu des réunions.

2/ CALENDRIER DES CONSEILS MUNICIPAUX

Monsieur le Maire distribue à l'ensemble du conseil le calendrier 2022 des réunions du conseil municipal.

Précision : un décalage de 8 jours peut être demandé pour les dates des 25 février et 25 mars 2022.

3/ BATIMENT DE L'ANCIENNE COLONIE

Une partie de l'ancien bâtiment de la colonie est actuellement sous compromis. La commune a dû procéder à la séparation des réseaux d'eau et d'assainissement. Les travaux sont à ce jour terminés.

Le propriétaire a également fait le nécessaire pour la modification des alimentations électriques.

4/ SERVICE DES URGENCES DE L'HOPITAL AMBERT

Le service des urgences de l'hôpital d'AMBERT a réouvert le 16 novembre dernier.

Plusieurs rassemblements ont eu lieu afin de garder ouvert ce service avec la participation active des personnels soignants, des professionnels, d'élus et de particuliers.

La réunion publique qui a eu lieu à MARSAC a été un réel succès : salle comble

Monsieur Laurent WAUQUIEZ est également venu à AMBERT sur le site de l'hôpital : il a confirmé une

enveloppe de la Région d'environ 500 000 € pour la rénovation des bâtiments d'accueil des professionnels soignants.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que l'hôpital d'Ambert reste pour notre secteur un outil vital.

5/ MAISON DE RETRAITE DE VIVEROLS

Monsieur le Maire rappelle que suite à la visite de la commission de sécurité à la maison de retraite : un avis défavorable a été émis par les autorités compétentes : manque de personnel la nuit afin d'assurer la sécurité des résidents en cas d'incendie.

De ce fait, Monsieur le Maire a pris un arrêté pour la poursuite de l'exploitation de la maison de retraite en demandant expressément à Madame la Directrice d'engager rapidement des actions devant mener à des solutions permettant d'obtenir un avis favorable de la commission.

6/ REFECTION DES RESEAUX EAU/ASSAINISSEMENT

- L'ordre de service a été signé entre la Mairie et BTP début novembre

Le début des travaux est effectif cette semaine au niveau au secteur de la station d'épuration et de la déchetterie
Une réunion de chantier est prévue tous les mardis à 14h00

- Une réunion avec le SIEG et BOUYGUES s'est tenue en Mairie afin de prendre en compte l'enfouissement de l'éclairage public pour les points lumineux concernés par les travaux d'enfouissement des réseaux secs qui se dérouleront de concert avec la réfection des réseaux d'eau et assainissement.

7/ COLLEGE DE SAINT ANTHEME

Le conseil d'administration a eu lieu afin de présenter le budget 2021/2022 : pas d'évolution et pas d'augmentation des dotations. L'ensemble du conseil d'administration reste confiant sur le déroulement financier. Actuellement beaucoup de problème au niveau des absences de professeurs non remplacés engendrant un certain nombre de cours annulés pour nos collégiens et depuis ce jour l'académie a décidé de fermer jusqu'au 02 décembre 2021 au soir le collège pour raison de cas COVID.

Monsieur le Maire a lancé un appel aux élus pour les problèmes liés aux transports scolaires (arrivée trop tôt au collège le matin, pas de car le mercredi permettant aux élèves de déjeuner au collège les parents ayant à faire le choix entre repas et transport. Les deux services étant payés forfaitairement quelque soit le nombre de repas ou transport assurés.

8/ REUNION DES ELUS EN SOUS-REFECTURE

Une réunion s'est tenue le lundi 22 novembre en sous-préfecture dans le cadre du déploiement de la fibre et afin de discuter de divers points importants.

Intervention du représentant d'ORANGE : problématique des zones blanches, déploiement de la fibre

Intervention de la DDT dans le domaine de l'urbanisme sur les PLU : Plus de latitude aux élus qui connaissent leur territoire, pas de spatialisation des zones à urbaniser, ect...Ces évolutions ne peuvent se faire que par une évolution de la loi....

Intervention de la Communauté de Commune : point sur l'abattoir d'Ambert : un Directeur a été nommé. La chaîne porc reste actuellement fermée et des essais doivent avoir lieu rapidement.

Intervention des gendarmes : Une présence mensuelle doit être mise en place sur VIVEROLS dans la maison des services. Affaire à suivre.

9/ ESSAI DE LA SIRENE

Le dimanche 21 novembre a eu lieu l'essai de la sirène : essai non concluant.

Des réparations et une vérification du système installé sur le toit est à prévoir. Un autre essai sera planifié

10/ REUNION PUBLIQUE CAMBRIOLAGES

Une réunion publique en présence de la Gendarmerie est prévue le samedi 27 novembre à 18h dans la salle des fêtes

En espérant une présence soutenue....

11/ SALLE DES FETES

Une visite de contrôle a été faite de la salle des fêtes avec l'architecte Monsieur Julien LESAGE afin de libérer les fonds de garantie.

Le dossier FEADER est terminé, il est à la validation auprès des services instructeurs.

12/ LOCATIONS

L'appartement numéro 1 (côté rue) de l'ancienne gendarmerie a été loué ce jour à une famille avec 3 enfants.
L'appartement occupé par le SIVOM a été libéré ce jour. Le SIVOM a transféré ses bureaux dans le bâtiment de l'ancienne gendarmerie 2, Route d'Usson.
Le local commercial de la commune a été loué ce mois-ci à l'entreprise FOUGEROUSE afin d'y installer ses bureaux ainsi qu'un espace d'exposition.
L'ensemble du conseil municipal leur souhaite la bienvenue et surtout une bonne installation.

13/ COMICE AGRICOLE

Une réunion de préparation du comice agricole 2022 a eu lieu mardi 23 novembre dans la salle des fêtes afin de faire un point sur l'avancement de la préparation de la manifestation.

14/ GITES COMMUNAUX

- Colette et Nadège ont assisté à une réunion avec la responsable GITES DE FRANCE : présentation de la nouvelle directrice : il s'agit de Marie BORDE
GITES DE FRANCE souhaite mettre en place plusieurs services afin d'être en concurrence et notamment avec le système AIRBNB :

- Mise en place d'un service de conciergerie : service de remplacement pour le ménage,
- Partenariat avec des offices de tourisme afin de proposer aux locataires des services et des activités situées autour du lieu de location
- Proposer des regroupements de gîtes sur le même secteur et travailler ensemble

- Il a été évoqué également qu'un certain nombre de courts séjours a été effectué lors de la dernière saison : locations pour un week-end voir une seule journée

Cela engendre beaucoup de travail pour l'employée communale. Comment faire pour éviter ce type de séjour ?
A l'étude : demander un minimum de nuitées (3 minimum)

15/ BRIGADE DU FLEURISSEMENT

La brigade du fleurissement a nettoyé le garage communal qui se trouve en dessous du local infirmier côté terrain du Breuil.

Un gros travail de nettoyage a été fait : trie, remplissage d'une remorque pour la déchetterie...

Il a été remarqué des grosses infiltrations d'eau.

Une vente d'objets doit être mise en place avec une vente au plus offrant sur certains objets pouvant avoir une certaine valeur.

Félicitations à tous pour ce travail.

ORDRE DU JOUR

1/ Retrait d'une délibération

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération portant participation financière pour tout acte « Droit du sol » accepté et non suivi d'exécution votée en Conseil Municipal le 03 septembre 2021.

Monsieur le Maire fait part du courrier de Monsieur le Sous-Préfet d'Ambert nous informant que l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme relève d'un service public administratif obligatoire pour une commune et ne doit entraîner aucune charge pour le pétitionnaire quelles que soient les circonstances.

L'instauration d'un dispositif de remboursement du coût de l'instruction du dossier dans l'hypothèse où le projet ne serait pas réalisé entraînerait une rupture d'égalité devant les charges publiques. La délibération susvisée est donc entachée d'illégalité.

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance de ce courrier et après en avoir délibéré décide de retirer ladite délibération.

Vote : Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

2/ Location cabinet infirmiers

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le départ au 31/10/2021 de Madame Claire CHALANDRE, Kiné qui occupait les locaux du rez-de-chaussée du bâtiment de l'Ancienne Perception.

Monsieur Le Maire informe de la demande faite par la SCM FAYASSON-LANDON-RIUS-BERNAL afin de louer ces locaux au 01/11/2021

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide :

- de louer les locaux du rez-de-chaussée du bâtiment de l'Ancienne Perception à la SCM FAYASSON-LANDON-RIUS-BERNAL à compter du 1^{er} novembre 2021 pour un montant de loyer de 185 euros mensuel
- de demander au locataire un cautionnement équivalent à un mois de loyer en principal, soit une somme de 185 euros à la signature du bail.
- que le loyer sera révisé par indexation automatique en fonction de la variation de l'Indice des loyers des activités tertiaires (ILAT) publié par l'Insee tous les 1^{er} novembre de chaque année

Vote : Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

3/ Suppression du grade de Rédacteur Principal de 2^{ème} Classe

Vu la loi n° 84-53 du 26/01/84 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale et notamment l'article 34,

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Rappelant qu'un poste de Rédacteur Principal de 1^{ère} Classe a été créé au 01/11/2021 afin de permettre la nomination d'un agent dans ce poste.

Vu la validation du Centre de Gestion, il est nécessaire de procéder à la suppression du poste de Rédacteur Principal de 2^{ème} Classe.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée :

- La suppression d'un emploi de Rédacteur Principal de 2^{ème} Classe, permanent à temps complet à compter du 1^{er} novembre 2021

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 01/11/2021,

- Filière : Administrative
- Cadre d'emplois : Rédacteur,
- Grade : Rédacteur Principal de 2^{ème} Classe,
- Ancien effectif : 1
- Nouvel effectif : 0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE : d'adopter les modifications du tableau des emplois ainsi proposées.

Vote : Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

4/ Virement salaires du budget eau au budget communal 2021

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

La totalité des salaires de Mr BORDET Roland et de Mr FOLLEAS Christian, Adjoints Techniques, sont pris sur le Budget Communal, hors Mr BORDET Roland et Mr FOLLEAS Christian ont passé cette année 14 % de leur temps à travailler sur les réseaux d'eau.

Il est donc nécessaire de rembourser le Budget Communal des salaires de Mr BORDET Roland et de Mr FOLLEAS Christian à partir du Budget Eau.

Le total dû pour le Budget Eau est de : 8 899.70 € (détail du virement joint en annexe).

Il convient donc d'effectuer un mandat sur le Budget Eau au compte 621 pour la somme de : 8 899.70 € et un titre de recette sur le Budget de la Commune au compte 70841 pour la somme de : 8 899.70 €.

Vote : Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

5/ Virement salaires du budget assainissement au budget communal 2021

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

La totalité des salaires de Mr BORDET Roland et de Mr FOLLEAS Christian, Adjoints Techniques, sont pris sur le Budget Communal, hors Mr BORDET Roland et Mr FOLLEAS Christian ont passé cette année 7 % de leur temps à travailler sur le réseau d'assainissement.

Il est donc nécessaire de rembourser le Budget Communal des salaires de Mr BORDET Roland et de Mr FOLLEAS Christian à partir du Budget Assainissement.

Le total dû pour le Budget Assainissement est de : 4 449.85 € (détail du virement joint en annexe).

Il convient donc d'effectuer un mandat sur le Budget Assainissement au compte 621 pour la somme de : 4 449.85 € et un titre de recette sur le Budget de la Commune au compte 70841 pour la somme de : 4 449.85 €.

Vote : Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

6/ Location appartement La Poste

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le départ au 30/11/2021 des services du SIVOM de la Vallée de l'Ance qui occupait l'appartement du 1^{er} étage situé dans le bâtiment de la Poste.

Monsieur Le Maire demande la remise en location de cet appartement au 01/12/2021

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide :

- de fixer le montant du loyer de l'appartement situé au 1^{er} étage du bâtiment de la Poste à 300 euros mensuel

- de fixer le montant de la provision chauffage à 100 euros mensuel

- de demander au locataire un cautionnement équivalent à un mois de loyer en principal, soit une somme de 300 euros à la signature du bail.

- que le montant du loyer sera révisé chaque année le 1er juillet, en fonction de l'indice de référence des loyers publié par l'INSEE.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus ;
Au registre sont les signatures ;
Pour copie conforme.

Vote : Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Questions diverses

Travaux en cours sur la commune :

Bâtir le mur de soutènement au parking de l'ancienne gendarmerie

Agrandissement afin de faciliter l'accès de l'aire des camping-cars

Fibre en cours de déploiement : pose d'une armoire sur le secteur du camping

A retenir :

Réunion 18h00 salle des fêtes au sujet des cambriolages

Rendez-vous à 17h30 pour l'installation de la salle

Vaccination : Doit-on prévoir un centre à Viverols ?

Si une saturation des centres actuellement ouverts s'installe – une ouverture sur VIVEROLS pourrait être envisagée

Une communication aux citoyens sur les numéros de téléphone des centres les plus proche va être faite par la commune

Distribution des colis des aînés : le samedi 11 décembre 2021 à partir de 14h00

Prochain conseil municipal le vendredi 16 décembre 2021

Séance levée à 23 h 00

Marc JOUBERT

